

n°13



# CONSTRUIRE !

Bulletin d'information CFE-CGC de PSA Peugeot-Citroën Mulhouse

## EDITO

### Un CE dans la continuité... avec la CFE-CGC

Adhérent et militant à la CFE-CGC, depuis 14 ans, après avoir exercé un grand nombre de mandats syndicaux, je viens d'être élu Secrétaire de Votre Comité d'Etablissement.

CE+ est géré par les organisations syndicales de l'Alliance, CFE-CGC – FO-CFTC depuis plus de 25 ans et la CFE-CGC en est partie prenante.

Je suis fier de mon engagement au sein du syndicat de l'Encadrement qui défend jour après jour les intérêts des Etam et Cadres au CE.

L'Encadrement est une population spécifique, avec des attentes et des besoins qui lui sont propres. La CFE-CGC a pleinement réussi jusque là à y répondre.

C'est le rôle que j'estime devoir tenir, en tant que Secrétaire et en tant qu'élu, afin que l'équité soit respectée entre les différentes catégories de personnel.

Gérer les activités sociales, ce n'est pas perpétuer la lutte des classes et aujourd'hui, avec nos collègues de l'Alliance qui comprennent notre démarche, nous y veillons.

Au grand dam d'autres organisations syndicales qui considèrent que les Etam et Cadres sont des nantis qui ne doivent avoir accès qu'à un minimum de prestations, et ceci au prix fort.

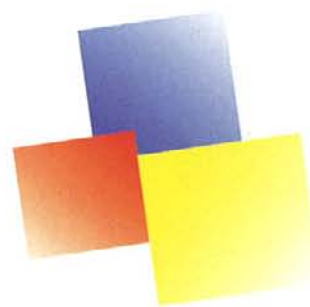
Pour continuer à vous faire entendre, je vous invite à rejoindre les 30% d'ETAM et CADRES qui sont déjà adhérents.

Un Encadrement écouté et respecté passe obligatoirement par une CFE-CGC forte. Cela ne dépend que de vous !

Merci...



**Michel SEGURA**  
Secrétaire du CE



## Sommaire

<b>Editorial</b>	<b>1</b>
<b>Qui sommes nous ?</b>	<b>2/3</b>
Les élus CFE-CGC DPCE.	
<b>Les Commissions au CE</b>	<b>4/5</b>
C'est qui ? C'est quoi ?	
<b>Les brèves</b>	<b>6</b>
<b>Retraites positions CFE-CGC</b>	<b>7</b>

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Résultats électoraux



#### 1<sup>er</sup> Syndicat de l'ENCADREMENT

La CFE – CGC confirme et renforce sa position avec 67% des voix aux élections de Mulhouse

Nos remerciements aux TA4, Etam et Cadres qui ont renouvelé leur confiance à toute l'équipe CFE – CGC du site mulhousien. Ce vote massif, qui constitue la plus forte pénétration depuis 1974, motive d'avantage l'ensemble de vos représentants, pour être plus attentifs encore à vos questions et préoccupations et mieux répondre aussi à vos attentes.

#### Au scrutin des délégués du Personnel ( DP)

La CFE – CGC obtient 8 postes de titulaires (sur 10) et 7 postes de suppléants (sur 10) avec une progression de 1,39% des suffrages exprimés au 2<sup>e</sup> collège (TA4 – Etam et Cadres)

#### Au scrutin du Comité d'Etablissement ( CE),

La CFE – CGC en liste d'alliance avec CFTC et FO, obtient 4 élus sur 6, soit 1 titulaire, 1 suppléant au 3<sup>e</sup> collège (Cadres) et 1 titulaire, 1 suppléant au 2<sup>e</sup> collège (TA4 et Etam)

Après notre succès aux élections prud'homales du 11 décembre 2002, ce nouveau résultat confirme la crédibilité et le dynamisme de nos militants ainsi que la réussite de l'osmose entre jeunes et anciens au sein d'une équipe fortement renouvelée.

### 2003 : Les élus CFE-CGC délégués du personnel titulaires et suppléants au CPM

#### Emboutissage

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :

**FINCK Lucien**  
DP titulaire



#### Ferrage

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :

**TAIBL Raymond**  
DP titulaire



#### Peinture

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :

**BIGOURD Bernard**  
DP suppléant



#### Montage et Hébergés

Résultats DP  
Elus CFE-CGC  
pour vous représenter :

**BELLICAM Aimé**  
DP suppléant



**MARTINEZ inocencio**  
DP titulaire



**CURIR Stéphane**  
DP suppléant



## QUI SOMMES-NOUS ?

### 2003 : Les élus CFE-CGC délégués du personnel titulaires et suppléants au CPM

#### UFIM

Résultats DP  
Elus CFE-CGC  
pour vous représenter :



**TOULOUSE Luc**  
DP titulaire



**DESAGA François**  
DP suppléant

#### UFOM

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :



**JADOT Stéphane**  
DP titulaire

#### UMM

Résultats DP  
Elus CFE-CGC  
pour vous représenter :



**VANDERSOUEP Franck**  
DP titulaire



**HAAG Rachel**  
DP suppléante

#### OCM

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :



**WOLFERSPERGER Jean - Jacques**  
DP suppléant

#### Bulding/DSIN/CPGE

Résultats DP  
Elus CFE-CGC  
pour vous représenter :



**SEIGNEZ Serge**  
DP titulaire

#### MSTG

Résultats DP  
Elu CFE-CGC  
pour vous représenter :



**HOFFARTH Eric**  
DP titulaire



**TEYSSIER Alain**  
DP suppléante

### 2003 : Les élus CFE-CGC titulaires et suppléants du Comité d'Etablissement au CPM

Avec un résultat de 85.12% au 2<sup>e</sup> Collège et 89.44% au 3<sup>e</sup> Collège la CFE-CGC occupe 4 sièges au Comité d'établissement + un Représentant Syndical, BIGOURD Bernard. Notre représentativité est conséquente car nous disposons pour 2 ans du poste de Secrétaire du CE tenu par SEGURA Michel, deux Présidents de Commission, PETIJEAN Martial pour la Formation et GRIVEL Jean-Marie au Budget, qui occupe également le poste de Vice-Président de l'ACSPCM. Une équipe Etam et Cadres à votre écoute!

Jean-Marie GRIVEL Serge, Martial PETITJEAN, Michel SEGURA, Maurice SCHNOEBELN, Bernard BIGOURD



## LES COMMISSIONS AU CE

### COMMISSION TRANSPORT

Dans cette commission, la CFE/CGC entend défendre le droit de l'encadrement à un transport collectif de qualité, avec des bus confortables respectant les horaires de ramassage sur des lignes adaptées au personnel transporté. Lors de chaque réunion de commission, nous avons également à cœur de prendre en considération vos préoccupations concernant la circulation à l'intérieur du site et d'y proposer des solutions d'amélioration.



Vos représentants CFE - CGC dans cette Commission :  
Pierre SUTTER - tél. 23.2372  
Laurent GAUTHERAT - tél. 23.2460

### COMMISSION LOGEMENT

En siégeant à la commission logement, la CFE-CGC permet aux Etam et Cadres, comme aux autres salariés du site de Mulhouse d'avoir un accès aux diverses données relatives aux parcs locatifs de PSA dans la région. La CFE-CGC dispose aussi de toutes les informations nécessaires dans le cadre d'aide au financement qu'il s'agisse d'une rénovation ou d'une acquisition. La CFE-CGC a défendu fortement le maintien du 1% logement.



Votre représentant CFE - CGC dans cette commission :  
Ino MARTINEZ FERNANDEZ - tél.23.2918

### COMMISSION JEUNES

Cette commission a une activité dirigée vers les enfants des salariés. La fête de Noël, la sélection des jouets, (plus de 500 références pré-sélectionnées) pour en retenir 8 par catégorie d'âge. L'activité de ses membres s'étend également au choix des centres de vacances, après sélections et visites des infrastructures, nos enfants profitent de vacances de qualité. La commission propose également des participations financières aux activités de l'année scolaire, mais aussi pendant les congés.



La CFE-CGC œuvre pour que les enfants de salariés, de toutes les catégories professionnelles, bénéficient des prestations du CE.

Vos représentants CFE - CGC dans cette Commission :  
Luc TOULOUSE - tél.23.3486  
Franck VANDERSOUEPEL - tél. 23 3276

### COMMISSION RESTAURANT

Cette commission se réunit une fois par mois pour faire le point sur l'ensemble des remontées émises dans les cahiers mis à dispositions des salariés du site, fréquentant les selfs. La commission a un droit de regard sur la restauration rapide et les distributeurs placés dans les Unités. La commission a aussi une tâche non négligeable et qui est une demande CFE - CGC le suivi de la qualité de l'eau sur le site. La Direction transmet chaque mois les résultats des analyses de l'eau, des plats, à la commission. Pour rappel, ces analyses sont effectuées par sondage dans les selfs et par un laboratoire indépendant extérieur à PSA.



Vos représentants CFE - CGC dans cette Commission :  
Estelle LINDER - tél. 23.5603  
Serge SEIGNEZ - tél. 23.5799

### COMMISSION DONS ET AVANCES

Dans le cadre du budget annuel, la mission de cette commission est de répondre :

- aux demandes d'avances de cautions pour le logement (remboursable à taux zéro)
- aux demandes d'avances de cautions pour le logement des étudiants.
- Aux sollicitations des salariés en difficultés financières soit par des dons en argent ou en bons d'achats, soit par des avances d'argent remboursables à taux zéro.

Chaque dossier est présenté à la commission par les assistances sociales de façon anonyme. Les membres statuent sur l'acceptation de la demande.

Votre représentant CFE - CGC dans cette commission :  
Luc TOULOUSE - tél.23.3486



### COMMISSION DECLIC

Dans cette commission, les membres sont informés de l'évolution des "DECLICS" de l'ensemble du site par Unité pour y apporter remarques et suggestions.

Un challenge annuel a lieu une fois par an. Les membres donnent un avis et font des propositions d'améliorations du système.

Votre représentant CFE - CGC dans cette commission :  
Patrick RUMMELHART - tél.23.5183



## LES COMMISSIONS AU CE

### COMMISSION EGALITÉ PROFESSIONNELLE HOMMES FEMMES

Les représentants du personnel sont consultés avant certaines décisions de l'employeur portant sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Pour leur permettre de donner un avis motivé, la loi prévoit l'obligation pour les entreprises de plus de 50 salariés de remettre des documents leur permettant d'apprécier objectivement la situation respective des hommes et des femmes. Afin de permettre au CE d'assurer cette mission, la loi du 9 mai 2001 a instauré une commission d'égalité professionnelle.

Positions de la CFE-CGC :

La CFE - CGC cherche à promouvoir le développement des emplois de service " d'environnement familial ", aide maternelle à domicile, assurance enfants malades, permettant aux salariés, hommes ou femmes d'assumer leurs responsabilités familiales en compatibilité avec leurs responsabilités professionnelles.

- Une réelle parité d'accès aux responsabilités et aux carrières.

Votre représentant CFE - CGC dans cette commission :  
Muriel DIETRICH - tél. 23 3738



### COMMISSION FORMATION

La présidence de cette commission est assurée pour deux ans par la CFE - CGC.

Dans cette commission, la CFE-CGC défend les droits à la formation de l'Encadrement. Les membres s'assurent que le plan annuel est respecté sur l'ensemble du site. Dans le cadre des reconversions, nous nous assurons que chacun d'entre vous ait l'accès à la formation pour lui permettre de réussir dans sa nouvelle mission. La CFE-CGC propose sans cesse un nouvel enrichissement du catalogue DIF. (formations RTT) afin qu'il soit plus attrayant pour les Etam et Cadres.



Vos représentants CFE - CGC dans cette commission :  
Martial PETIT JEAN - tél. 23.2800  
Jean-Marie KIEFFER - tél. 23.3027  
Marc GASSER - tél. 23.4821

### COMMISSION BUDGET

La CFE - CGC assure pour 2 ans la présidence de cette commission.

La commission prépare le budget du CE. Trois fois par an, un tableau de bord est présenté aux membres de la commission, des explications sont données sur les éventuelles anomalies. Courant juin, un bilan de l'année précédente est présenté à la commission en présence de l'expert comptable. Au dernier trimestre, un nouveau tableau de bord est présenté, et la commission prépare le budget de l'année suivante qui sera soumis à l'approbation du CE.



Vos représentants CFE - CGC dans cette commission :  
Jean MEYER - tél.23.2604  
Jean-Marie GRIVEL - tél. 23.3571  
Alain TEYSSIER - tél.23.2137

### COMMISSION CONTRÔLE

La principale fonction de cette commission est de vérifier toutes les dépenses et recettes du CE. Chaque mois, au hasard de la comptabilité, les membres demandent que leurs soient présentées différentes factures payées par le trésorier du CE.



CFE - CGC dans cette commission :  
Alain TEYSSIER - tél.23.2137

### COMMISSION ADULTES

Avec l'arrivée des 35 heures et les publicités des agences de voyages, le besoin de s'évader et de découvrir des paysages lointains s'est fait ressentir aux travers des différentes enquêtes du CE. Dans cette commission la CFE - CGC veille à ce que toutes les catégories de personnel puissent accéder à des coûts attractifs aux voyages organisés. Cette commission est en perpétuelle recherche de loisirs pour satisfaire au mieux les salariés du site de Mulhouse.



Vos représentants CFE - CGC dans cette commission :  
Bernard BIGOURD - tél. 23.2812  
Bernard HORN - tél. 23.3916  
Jean-Jacques CHAMPOUGNY - tél. 23.3448



## LES BREVES

### MÉDECINE DU TRAVAIL

#### Dérive

Le Conseil d'état a récemment confirmé des textes relatifs aux missions du médecin du travail dans lesquels est précisé, entre autres, qu'il lui incombe "de rechercher et écarter les travailleurs qui présenteraient un sur-risque, à partir des éléments d'ordre génétique, comportemental ou historique dont il dispose".

La CFE - CGC s'oppose fortement à cette conception en signant un appel aux autorités morales et politiques pour dénoncer

"le fantasme eugéniste d'un homme standard dépourvu de fragilités".

Pour la CFE - CGC le médecin doit, d'abord et avant tout, éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leur travail, conformément à la loi.

Elle est favorable à un statut d'indépendance et de crédibilité, donné aux intervenants en santé au travail placés sous l'autorité du médecin du travail.

### CRAM

Bernard HORN nouveau Président du Comité Technique Régional N°1

Composés de représentants en nombre égal d'employeurs et de salariés, les Comités Techniques Régionaux (CTR) de la caisse régionale d'Assurance Maladie (CRAM) ont une fonction de conseil dans les choix et orientations.

Ils assurent le relais dans les entreprises de la circonscription. Leur mission concerne la prévention des risques professionnels, l'amélioration des conditions de travail et la détermination du taux de cotisation accident du travail et maladies Professionnelles.



### INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION

(Base 100 en 98, tous ménages, tabac non compris indices officiels de l'INSEE)

Mois de référence	Indices	%d'augmentation sur 1 an
Août 02	105.8	+ 1.7%
Septembre 02	106	+ 1.7%
Octobre 02	106.2	+ 1.8%
Novembre 02	106.2	+ 2.1%
Décembre 02	106.3	+ 2.1%

SMIC : depuis 1<sup>er</sup> juillet 2002.

Taux horaire brut : 6.83€ soit 1154,27€ pour 169 heures par mois.

### LES GRANDS GROUPES DE DISTRIBUTION ET L'AUTOMOBILE!

La nouvelle réglementation européenne relative à la distribution automobile doit introduire davantage de concurrence sur le marché de la vente de véhicules... mais aussi de l'après vente. Si la quasi-totalité des constructeurs est réfractaire à son application, les grands groupes de distribution (type Auchan, Leclerc etc.) y voient la possibilité de vendre des voitures neuves en tant que mandataires, intermédiaires, par ce biais, il s'agit surtout de proposer une nouvelle palette de services à leur clientèle. Certains groupe n'ont d'ailleurs pas attendu le nouveau projet pour se jeter à l'eau en proposant des réductions sur des voitures neuves via leur carte de fidélité.

Cette évolution est à double tranchant car le lobbying des concessionnaires sur les marques en sera exacerbé, tout comme la garantie du suivi qualité des véhicules en sera freiné (entretien et campagnes de rappel).

Quelque cinquante Centres Autos pourraient voir le jour d'ici la fin de l'année sous l'enseigne "hyper Plus auto"

On peut déjà se poser la question de l'évolution de la Vente Voiture Personnel de PSA ? à suivre...

### UN ADHÉRENT NOUS FAIT REMARQUER

" Ayant entendu parler d'une baisse du kWh EDF, je regarde ma facture de plus près et la compare à la précédente. En effet le prix du kWh est passé de 0,0787 à 0,0773 €, mais il constate qu'une nouvelle rubrique a fait son apparition " Contribution au service public d'électricité !" La CFE - CGC appelle le 0810 38 93 00 et demande des explications. Réponse : " c'est une nouvelle taxe de compensation pour EDF, mise en place pour qu'EDF ne soit pas perdante ; mais vous ne payez pas plus cher qu'auparavant !" Certes, le salarié EDF a raison, mais nous ne payons pas moins cher non plus !!



## RETRAITES

### CFDT et MEDEF mal inspirés...

Jean-Luc Cazettes dénonce la stratégie de la CFDT en matière de financement de la retraite : "une organisation syndicale souhaite une augmentation du niveau des retraites pour les plus bas salaires et une diminution pour celles des cadres. les salariés au SMIC percevraient à la retraite 100 % de leur salaire, puis on diminuerait progressivement le taux de remplacement pour les salaires les plus importants. C'est une voie que nous refusons totalement. La retraite est un salaire différé qui doit être lié à l'effort de cotisation.

De même, la théorie du MEDEF qui consisterait à porter à 41 ans pour tous la durée de cotisation est inacceptable : "Chaque année, 550 000 personnes partent à la retraite. Cela ferait 550 000 personnes de plus dans les entreprises et, donc 550 000 chômeurs de plus".

### ...ATTENTION A LA BOMBE A RETARDEMENT !

Le gouvernement n'a toujours pas dévoilé les premiers axes probants de la réforme. Aura-t-il le courage de mettre en place une réforme progressive et équitable ? La CFE-CGC exige des réponses claires. Or, rien ne filtre. Attention à la bombe à retardement ! La solidarité dont on nous rebat les oreilles a des limites.

Souvenons-nous de la caricature que nous trouvons dans nos livres d'histoire où le tiers-état supportait seul le poids de la noblesse et du clergé. Les Etam et Cadres et l'encadrement refusent d'être le "tiers-état" du reste des Français : ils sont les principaux moteurs de la croissance, ils ne toléreront pas d'être les seuls à régler la facture de décisions arbitraires.

### LA CFE-CGC A REAFFIRMÉ SES DEMANDES

#### Le + syndical

Tout d'abord l'équilibre intergénérationnel et interprofessionnel est indispensable, et pour cela

✓ Deux paramètres doivent, dans le secteur privé, continuer à déterminer la retraite dite "à taux plein" : l'âge et la durée de cotisation qui sont la règle d'aujourd'hui et que nous demandons de maintenir encore pour quelques années : **60 ans et 160 trimestres**. Ces deux données pourront évoluer dans le temps, en fonction du niveau de

l'emploi et de l'augmentation de la durée de vie. Ces axes établis doivent induire non seulement des minorations (comme actuellement, mais leur niveau doit être revu), mais également des majorations en fonction de l'âge et de la durée de cotisation.

✓ La pension versée\* doit être de **75 % du salaire moyen d'activité**. Un salarié doit recevoir obligatoirement le fruit de ses cotisations, quelle que soit l'année à laquelle elles se rapportent. 25 années cotisées au plafond de la sécurité sociale doivent permettre de percevoir une **retraite de base égale à 50 % du plafond** en vigueur l'année de la prise de la retraite. \*(Rappel : Pension versée = Retraite de base + Retraites complémentaires).

✓ Le mode de financement doit être modifié

- en élargissant l'assiette des cotisations à toutes les composantes de la rémunération (abondements, primes, participation...)
- en instituant une cotisation progressive sur la consommation qui remplacerait graduellement les charges patronales pour la retraite de base.

✓ Le pouvoir d'achat de chacun des retraités doit être maintenu tout au long de sa vie, la pension de réversion est d'ailleurs un moyen de conserver ce niveau au moment du veuvage.

Par ailleurs, force est de constater que les carrières ne sont plus linéaires, la durée de vie en bonne santé augmente, certains actifs souhaitent travailler plus longtemps, les régimes obligatoires ont évolué de façon différente... La CFE-CGC demande

✓ L'amélioration et l'obligation d'information pour que chacun connaisse l'effet de ses choix professionnels (arrêt, diminution d'activité, changement de régime...)

✓ La liberté du salarié et de lui seul dans le choix de la date de sa prise de retraite, à partir de 60 ans. En corollaire l'abandon de la disposition du Code du Travail créant un droit à la mise en retraite d'office par l'employeur à 60 ans.

✓ La possibilité de rachat des années d'études, de périodes identifiées de non activité salariée (bénévolat, perte d'activité suite à mutation géographique du conjoint, activité à l'étranger...) ou de périodes insuffisamment cotisées (chômage, études, formation...)

✓ La convergence progressive des différents régimes de base des salariés.

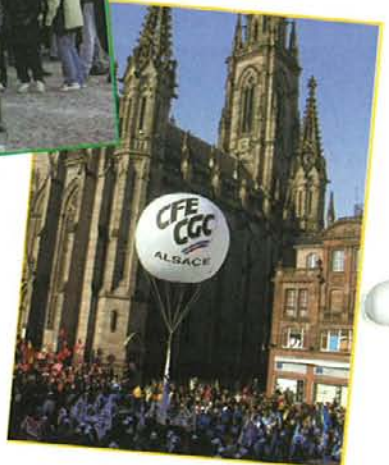
Alors, la solidarité sera réellement identifiée avec

✓ La recherche d'une meilleure équité entre les taux de cotisation sur tous les éléments de la rémunération et les retraites perçues.

✓ La prise en compte de la diminution d'activité ou de la stagnation de carrière due au fait familial.

Voici les aspects essentiels avancés à ce jour par la CFE-CGC seul syndicat dont la vocation est de défendre les intérêts spécifiques des ETAM et des CADRES.

### POUR ÉVITER L'ÉGALITARISME PRÔNÉ PAR CERTAINS SYNDICATS OUVRIÉRISTES



# CFE CGC

## Le + syndical



**OR.GE.CO**

ORganisation  
Générale des  
COnsommateurs

*Siège Administratif :*  
OR.GE.CO du Haut-Rhin  
6, route d'Ingersheim  
68000 COLMAR  
Tél. 03 89 24 13 49

*Pour vous renseigner et vous aider à traiter vos litiges en matière de consommation,*

*Pour vous faire découvrir vos droits en matière d'achats, d'assurances, de logement, de sécurité alimentaire et de qualité de vie...*

*Une équipe à votre écoute*

**MULHOUSE  
et sa région**

### Permanences :

Mercredi - Jeudi - vendredi  
15h à 18 heures

Samedi matin  
9h à 11 heures 30

OR.GE.CO du Haut-Rhin - Agence de MULHOUSE  
2 bis, rue du Port - 68 100 MULHOUSE  
Tél. 03 89 66 12 37

*(La rue du Port est attenante à la rue de Bâle  
3<sup>e</sup> rue à la droite après la Porte de Bâle).*

Service Consommateurs

### Bulletin d'Adhésion Pour adhérer, comment faire ?



Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Unité ou Service : .....

Téléphone : .....

Votre catégorie professionnelle : .....

**A retourner à :**  
**Section Syndicale C.F.E. - CGC**  
PSA Peugeot Citroën  
Site de Mulhouse

Tél. 03 89 09 35 64 - Fax 03 89 09 34 88

Site internet : //perso.wanadoo.fr/cfecgc-peugeot-mulhouse

**NOUS VOUS CONTACTERONS**

**Section Syndicale C.F.E. - CGC**  
**PSA Peugeot-Citroën Mulhouse**

Tél. 03 89 09 35 64 - Fax 03 89 09 34 88

Site internet : www.cfecgc-peugeot.com

E-mail : mulhouse@cfecgc-peugeot.com

Responsable de publication : Maurice SCHNOEBELEN - Rédacteur en chef : Jean-Marie GRIVEL  
Comité de Rédaction : Luc TOULOUSE, Michel SEGURA, Ino Martinez, P. RUMMELHART, B. HORN  
J.-J. CHAMPOUGNY, M. DIETRICH, A. TEYSSIER, P. SUTTER, L. GAUTHERAT, M.GASSER, S. SEIGNEZ.

conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY - Tél. 03 89 75 51 43 - E-mail : Publi.h@wanadoo.fr